

CILAO S

Représentée par M. SEVESTRE Yves  
73 rue Aristide Briand - 44 400 REZE

Tél. : 02.40.84.33.32

## Département de Loire-Atlantique

### Commune de JANS

Route du Plessis

# Lotissement "Le Hameau des Nenuphars"

Permis d'aménager

PA n° 044 076 17 C3001 délivré par arrêté municipal du 8 Janvier 2018

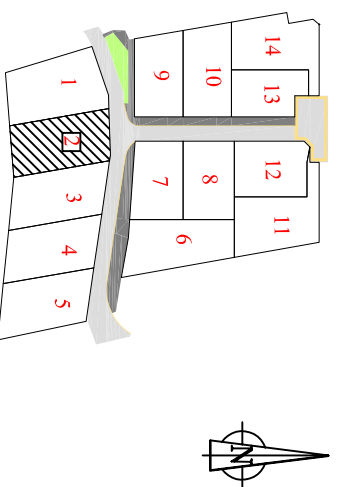
## LOT n° 2

Adresse: 16, Route du Plessis  
Cadastr: Section YC n° 360  
Surface Arpentée: 559 m<sup>2</sup>  
Surface de Plancher: 200 m<sup>2</sup>  
Servitude particulière: OUI  NON

Réalisé le 02/02/2021  
Mis à jour après travaux le : 25/01/2022  
(MAJ des altitudes voisine)

### PLANS DE SITUATION

Sans échelle

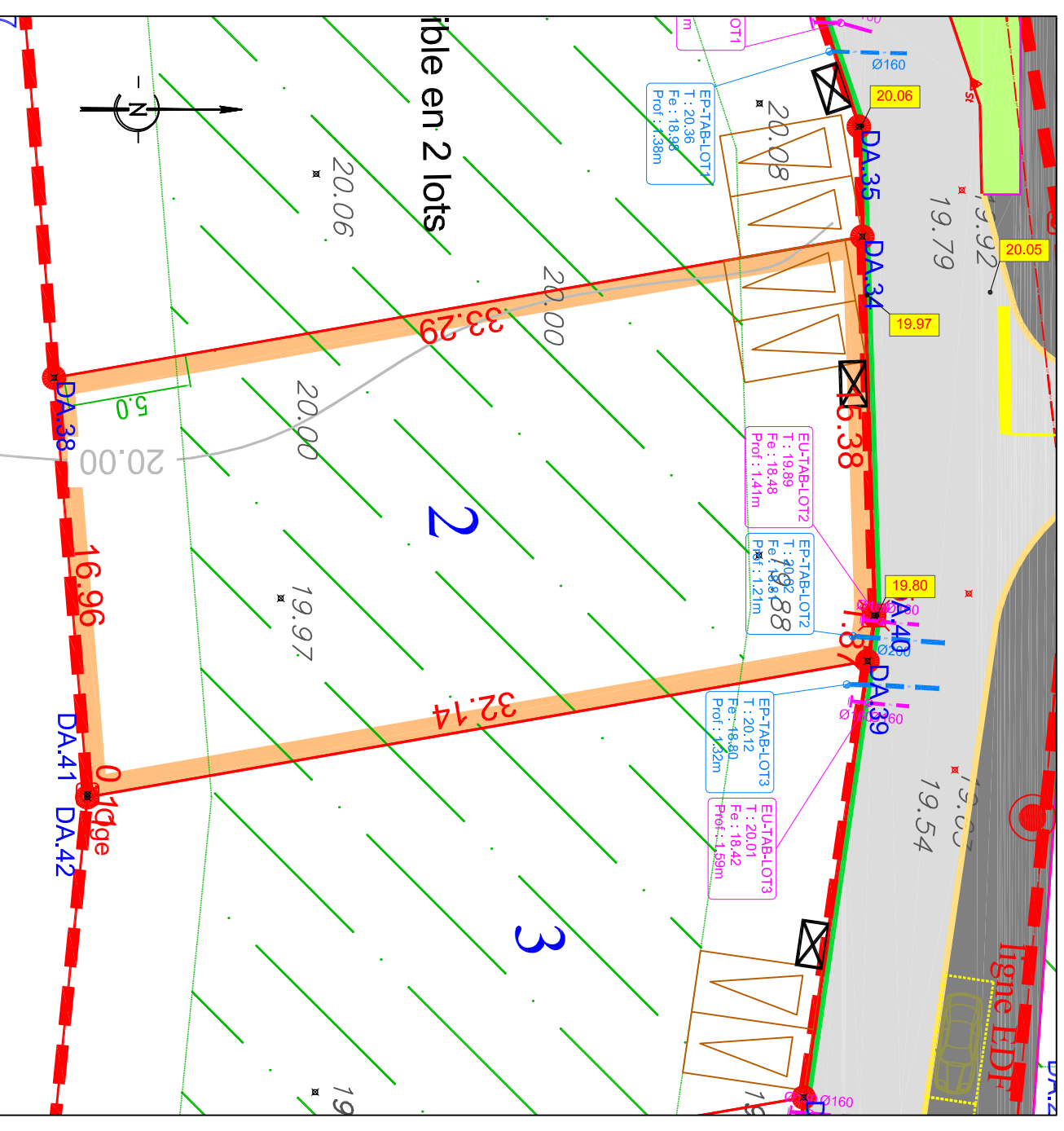


# PLAN DE VENTE

SOMMET		LOT n°2		DISTANCE
DA.39	X	Y		
	1353480,31	6278881,80		1,87
	1353478,46	6278882,07		15,38
	1353463,09	6278881,59		33,29
	1353468,81	6278848,80		16,96
	1353485,72	6278850,15		0,11
	1353485,83	6278850,14		32,14
	1353480,31	6278881,80		
		Superficie : 559 m <sup>2</sup>		

Dossier B 7340

## DÉFINITIF



ECHELLE: 1/250

### LEGENDE

	Espace vert		Périmètre du Lot		Cote projet voirie
	Voie en enrobé noir		Périmètre du Lotissement		Tabouret eaux usées
	Trottoirs en enrobé noir		Bornes de remembrement ou OGE		Informations Tabouret LOT X
	Sentier piéton		Emplacement non closé 5m x 5m		T : Côte Tampon
	Stationnement (Marquage au sol uniquement)		Emplacement conseillé		Fe : Côte Fil d'Eau
	Marquage en résine blanche		Entrée de lot		Prof. : Profondeur
	Marquage au sol en résine gravillonnée		Emplacement imposé		Coffrets de branchement AEP, Telecom, élec.
	Zone constructible des lots		Accès et sortie de lot		Candélabre
	Canalisation Eaux usées existante		Interdit		
	Réseau aérien ENEDIS existant		Vegetation existante conservée		
	Canalisation AEP Existante désaffectée		Cotes terrain naturel - AVANT TRAVAUX		

### NOTA:

- Les contraintes d'urbanisme sont développées dans le règlement du lotissement et le cahier des prescriptions
- L'emplacement des coffrets, branchements et attentes sont donnés à titre indicatif
- Les côtes fil d'eau des réseaux de branchement EU et EP sont issues du plan de récolement de l'entreprise VRD
- Les altitudes voisines sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées, elles sont issues du plan d'EXE de l'entreprise VRD
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toutes raisons d'ordre technique et/ou normative
- L'aménageur se réserve le droit, pour toutes raisons d'ordre technique, d'implanter les bornes EDF-400A sur les lots

Cabinet BCG  
Agence de BI AN  
Dossier B 7340